

L'ESTÉREL, BIENTÔT GRAND SITE DE FRANCE

Obtenir la reconnaissance Grand Site de France pour l'Estérel, label attribué à un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un site remarquable déjà classé, tel est l'objectif de l'Opération Grand Site (OGS), copilotée par l'État et le Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel (SIPME).

Le site du "Massif de l'Estérel Oriental" a été classé le 3 janvier 1996 comme monument naturel. Cette protection réglementaire reconnaît sa dimension de patrimoine paysager remarquable, et assure à très long terme sa protection contre l'urbanisation. Toutefois, le classement ne suffit pas à assurer la qualité de l'accueil des nombreuses personnes attirées par la beauté et le prestige des lieux. C'est pourquoi les collectivités locales, réunies dans le SIPME, ont souhaité développer un projet de territoire pour aménager et valoriser le site, et, à terme, obtenir de l'État le label Grand Site de France.

Le 1^{er} octobre 2018, le ministre de la Transition Écologique et Solidaire a reconnu les qualités du massif de l'Estérel comme site de premier plan, approuvé les orientations de gestion et d'aménagement proposées par les collectivités et ainsi officiellement lancé l'Opération Grand Site de l'Estérel. Le SIPME va donc poursuivre sa concertation active avec tous les partenaires locaux publics et privés, intéressés par la préservation, la fréquentation et les retombées touristiques et économiques de l'Estérel. Objectif : faire de ce monument naturel et paysager remarquable un lieu d'accueil exemplaire pour les visiteurs, à la hauteur du prestige de notre région et toujours dans le respect de son identité.

LANCEMENT DE L'OPÉRATION GRAND SITE

Le vendredi 29 mars, s'est réuni le 1^{er} Comité de Pilotage du Grand Site, coprésidé par le Préfet du Var et Nello Broglio, Maire des Adrets et président du SIPME, en présence du Sous-Préfet de Draguignan, de nombreux élus et des représentants d'administrations, pour le lancement de l'Opération Grand Site. À l'ordre du jour : présentation des études réalisées et en cours pour construire le programme d'actions du Grand Site, présentation de l'agenda des actions à venir pour 2019-2020 et validation de l'organisation des organes de décision et de concertation de l'OGS.



2 150 000 VISITES/AN
(1 562 000 POUR LE SECTEUR FORESTIER
ET 588 000 POUR LE SECTEUR LITTORAL)
40 % DE TOURISTES ET 60 % DE RIVERAINS



22 190 HECTARES
ESPACE TERRESTRE



1 472 HECTARES
ESPACE MARIN

QU'EST-CE QU'UN GRAND SITE ?

Tous les sites correspondant à la notion de Grand site sont des lieux de beauté, d'excellence paysagère et environnementale, gérés de manière exemplaire du point de vue du développement durable et transmis aux générations futures dans les meilleures conditions possibles. Ce sont des lieux d'émerveillement et de ressourcement où l'équilibre a été trouvé entre l'accueil et le respect de la biodiversité, du site et de ses habitants. Actuellement, il existe 18 sites labellisés en France dont un seul en région PACA, la montagne Sainte-Victoire et 26 sont dans la démarche d'obtention du label dont, par conséquent, le Massif de l'Estérel.



ENVIRONNEMENT

LES TROIS OBJECTIFS DE L'OPÉRATION GRAND SITE

- Restaurer et protéger la qualité paysagère naturelle et culturelle du site.
- Améliorer la qualité des visites (dispositifs d'accueil, aires de stationnement, circuits, information).
- Favoriser le développement socio-économique local.

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2016-2018

Sur cette période, ont notamment été réalisés la dépollution du Mont Vinaigre, la mise en sécurité de la route de Collé douce, des chantiers bénévoles et de nombreuses études et diagnostics (étude de fréquentation, études d'avant-projet pour la réhabilitation du site de la maison forestière du Malpey en point d'information du public et d'interprétation environnementale, une étude de valorisation des plantes de l'Estérel pour l'entretien d'espaces ouverts et la prévention des incendies).

EN PROJET

Sont prévus sur 2019-2020 le schéma d'accueil du public et le plan de paysage, des études pour la réhabilitation de certains sites (lac de l'Écureuil, poursuite des études au Malpey...), ainsi que la mise en place d'une stratégie de réduction des macro-déchets en zone littorale et marine.

À partir de 2020, seront notamment entrepris des études paysagères pré-travaux pour l'aménagement des portes d'entrée du massif, aménagement d'itinéraires de sports de nature (VTT - VTC, randonnée, trail, escalade, équitation...) et de circuits thématiques, la mise en place du plan de signalétique et d'information pédagogique et patrimoniale sur site, une communication sur les itinéraires possibles (cartes, guides...), des travaux de réhabilitation de la maison forestière du Malpey, des travaux de réhabilitation écologique et paysagère du site de l'ancien lac de l'Écureuil, le renforcement de la surveillance du massif et une responsabilisation citoyenne.

UN PÉRIMÈTRE FORESTIER, LITTORAL ET MARIN

Le périmètre du Grand Site de l'Estérel porte actuellement sur un espace terrestre de 22 190 ha et un espace marin de 1 472 ha, qui pourrait par la suite être étendu, dans les limites de ce qui fait la spécificité de l'Estérel, à savoir une géologie volcanique.

Le périmètre proposé comprend pour l'instant des espaces forestiers, littoraux et marins de sept communes: les Adrets-de-l'Estérel, Bagnols-en-Forêt, Fréjus, Mandelieu-la-Napoule, Puget sur Argens, Saint-Raphaël et Théoule sur Mer. Il regroupe d'ores et déjà l'essentiel de l'espace naturel non urbanisé du massif et Roquebrune sur Argens sera bientôt intégrée au projet.

UN LABEL TRÈS EXIGEANT

Créé en 2002 par l'État, le très exigeant label Grand Site de France est attribué pour six ans renouvelables et concerne uniquement les sites classés de grande notoriété qui proposent un accueil du public à la hauteur des qualités du site, dans le respect des habitants, du caractère des lieux et de la biodiversité. Il permet de reconnaître l'excellence de la qualité de la préservation et de la gestion durable des sites.

L'AVIS DES VISITEURS

80 % DES VISITEURS PENSENT QUE L'ESTÉREL EST UN SITE PAYSAGER EXCEPTIONNEL

61 % UN ESPACE NATUREL SENSIBLE

52 % UN ESPACE DE DÉTENTE ET DE QUALITÉ

50 % UN ESPACE DE PRATIQUE DE SPORTS DE NATURE

